



**Fédération des Hôpitaux de France**

Monsieur Claude EVIN

1bis rue Cabanis

75015 PARIS

**N/Réf :** 240-03/08 JD/YM

**Objet :** Votre article dans la revue « RHF » n° 520

Monsieur le Président,

Nous avons pris connaissance de l'analyse récemment parue dans la « Revue hospitalière de France » n° 520, sous le titre « *Système d'information : au cœur du pilotage* », au sujet de laquelle nous souhaitons par la présente vous confirmer notre parfaite convergence de vues.

Comme le rappelle Monsieur Pierre Lesteven, rédacteur de cet article, le déploiement des TIC dans les établissements de santé constitue à l'évidence un levier incontournable de leur modernisation.

Ce déploiement constitue également le préalable à une organisation des soins plus efficace, plus sûre et de nature à assurer des procédures logistiques et administratives plus réactives, mieux adaptées et génératrices de retour sur investissement.

La recherche d'une efficacité améliorée est toutefois entravée de longue date par une difficulté de vision politique clairement affichée, qui induit une dispersion des moyens financiers pointée avec régularité par de nombreux rapports des corps de contrôle de l'Etat.

Cette difficulté se traduit par une impuissance des établissements et une difficulté des industriels des TIC pour répondre positivement aux nouveaux enjeux, qu'amplifie fortement depuis vingt ans une concurrence, propre au marché français, entre l'initiative privée et des structures publiques d'édition de logiciels hospitaliers.

En dépit de ce contexte défavorable, les technologies atteignent aujourd'hui un degré de maturité satisfaisant, l'article soulignant toutefois que la levée des blocages que connaissent les SIH dans notre pays impose une révision en profondeur de leur gouvernance.

Le modèle que vous proposez, composé d'un conseil stratégique rattaché aux services du Premier ministre dans une approche interministérielle (santé, industrie, économie, défense) est conforme aux recommandations que nous avons nous-mêmes formulées au cours des trois années écoulées.

Ce dispositif, complété par un comité opérationnel rattaché au ministère de la Santé et composé de l'ensemble des acteurs impliqués dans la mise en œuvre réussie d'un système d'information rénové, régulièrement contrôlé par un comité d'audit, permettra de procéder aux corrections utiles.

Nous restons sur ces sujets à votre écoute pour engager une réflexion commune, et dans l'attente,

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de nos très sincères salutations.

Le Délégué général,  
Yannick Motel

*P.J : Communiqué de presse*